

SNES

AIX - MARSEILLE

PRIX : 2 € - MENSUEL - N° 334 - AOUT 2011



Nous n'avons pas à payer leur crise !

Elections professionnelles

du 13 au 20 octobre 2011

Grève le 27 septembre : FSU, CGT, UNSA, SGEN

Edito

Les vacances, c'est classe ! D'ailleurs, notre Ministère nous y verrait plus longtemps, en classe... Les vacances permettent pourtant au professeur de (re)voir le monde, de regarder ailleurs, pour voir où l'on en est. Et pour mieux reprendre le cours de sa mission.

Les vacances, c'est classe ! Et beaucoup de temps fut ainsi passé à refaire les cours, les trier, les ranger, à préparer la rentrée, à s'organiser pour de nouvelles classes, de nouveaux niveaux, de nouveaux programmes. A l'instar des jeunes lauréats des concours, tentant de conjurer l'angoisse devant une première rentrée à plein temps, nous avons tous gardé du temps pour ce travail invisible.

Plusieurs de nos collègues se sont aussi attelés à cette formation continue que sont parfois les festivals de notre région. L'exposition Chris Marker, l'interprétation de La Traviata, les chorégraphies d'Anne Teresa de Keersmaeker ou le jeu de Winton Marsalis, ... les écouter commenter les spectacles et explorer à haute voix les pistes pédagogiques que cela leur inspirait, voilà qui aurait sans doute appris l'humilité à notre Ministre et redonné du cœur à ceux qui croient dans le rôle de passeur qui est celui du professeur. Théâtre, jazz, photo, mais aussi des livres, des livres, des livres ... Polars suédois ou

réalisme magique, pour ceux qui n'en écrivent pas eux-mêmes.

Les vacances, c'est classe ! Mais quelle est la nôtre ? Question que se

posent d'autres collègues qui s'étaient aventurés en mer sur un petit voilier prêté par un ami. Croyant voguer vers le calme et la solitude, ils revinrent particulièrement marqués par le soleil et l'opulence des yachts de milliardaires dans les ports de plaisance. C'est la crise pour tout le monde, mais certains crisent plus haut que d'autres... Impression que n'eurent pas ceux de nos collègues qui optèrent pour la marche à pied ou la bicyclette, mais ceux-là passèrent une grande partie de leurs soirées à s'interroger sur ce qu'ils feraient si Sarkozy et Le Pen se retrouvaient au second tour. Pieds meurtris, esprit préoccupé par la météo du lendemain, le professeur, intellectuel, voyageur, est aussi un citoyen conscient et actif. J'en connais qui partirent à l'étranger, pour voir comment les choses bougent là où elles bougent. Grèce, Tunisie, mais parfois la Chine ou le Brésil, un couple en Norvège, un autre en Israël. De ces professeurs ouverts sur le monde qui sont attentifs à ne pas passer à côté de la vie telle qu'elle va, qui conçoivent leur métier comme une sentinelle...

Aujourd'hui que l'heure de la reprise approche, quelles qu'aient été nos occupations estivales, nous partageons cette conception de notre métier comme une éthique qui traverse nos vies. Si nous sommes tous vigilants à la veille d'une année scolaire au cours de laquelle vont être fortement questionnés notre place et notre rôle dans la société, chacun pourra retrouver au sein du SNES la force que procure l'idéal partagé d'une profession qui oeuvre au renouveau.

Sommaire

Pages 2-3 : Actualités

Pages 4-5 : Métier

Pages 6-7 : Emploi

Page 8 : Elections professionnelles

Laurent Tramoni

**Manifestation du collectif
"Les peuples d'abord pas la finance"
à Marseille le samedi 10 septembre
(Rassemblement sur le Vieux-Port à 15h)
et à Nice le 1er novembre**

G7-G8-G20-G RIEN

A l'occasion des sommets du G7 finances à Marseille et du G20 à Nice, le collectif citoyen des "peuples d'abord", dont le SNES-FSU est partie prenante, appelle à manifester pour imposer d'autres choix économiques et sociaux à l'heure où les gouvernements et les institutions internationales n'ont comme solution à la crise que l'accentuation des politiques d'austérité et de privatisation. Ce rassemblement de Marseille sera le premier temps fort de la mobilisation en vue du SOMMET DES PEUPLES qui se tiendra à Nice le 1er novembre.

Faisons de ce sommet un moment fort d'unité pour dénoncer l'illégitimité du G20 ainsi que les politiques qu'il préconise, et pour montrer que des alternatives existent !

Stéphane Rio

La traque inhumaine des Roms de Marseille



La population Rom de Marseille a connu un été qui ressemble aux plus funestes moments des traques de bouc-émissaires. A plusieurs reprises ils ont été chassés des campements de misère où ils sont obligés de se réfugier car les autorités n'ont prévu aucune structure d'accueil pour ces populations vivant dans la plus grande des pauvretés. Après l'expulsion du parc Chanterel, une centaine de familles s'étaient "repliées" dans des conditions indignes à la porte d'Aix. La municipalité de Marseille a poussé le cynisme jusqu'à porter plainte contre les Roms afin qu'ils soient expulsés.

Aujourd'hui ce sont des familles entières qui se retrouvent dans le plus grand dénuement, dans des conditions de vie et d'hygiène inqualifiables. Le SNES-FSU dénonce cette politique honteuse qui met au ban de la société une population extrêmement fragilisée. Le Conseil Régional, un grand nombre d'élus, des syndicalistes et des membres d'associations ont appelé la Municipalité et le Préfet à se concerter afin de trouver des solutions humaines. Rien n'y fait pour l'instant, la mairie de Marseille préfère poursuivre la politique du gouvernement qu'elle représente.

Une politique qui foule aux pieds les valeurs de la République !

S.R.



CIO et CO-Psy Dans l'œil du cyclone !

Asphyxie du corps, négation de notre professionnalité de psychologue, fermetures et fusions de CIO, volonté d'imposer d'autres lieux de travail et d'autres tâches... C'est le choix d'une conception réductrice de l'orientation à l'école : information sur les métiers, adéquation formation-emploi, outil de gestion de l'emploi...

Dans notre académie, le résultat de cette politique désastreuse se traduit par une forte précarisation des services et la diminution constante des budgets de fonctionnement des CIO.

Mais l'action unie de la profession a fait échouer en juin la tentative de fusion et de dilution des CIO de Marseille dans une structure multi services, la Cité des Métiers, préfiguration d'une politique à l'échelle régionale.

Le SNES-FSU défend le maintien de l'ensemble des CIO, constitutifs du service public de l'information et de l'orientation de l'Education Nationale, et combat les projets de "lieu et pratique professionnelle uniques", contenus dans les textes sur la labellisation, contraires aux missions des CIO, des CO-Psy et à leur statut.

Le SNES-FSU a imposé au Rectorat le respect du recrutement de Non Titulaires à BAC+5 avec un diplôme permettant de faire usage du titre de psychologue et la revalorisation de l'indice de leur traitement.

Au cours du CCREPP du 13 juillet, il a été acté que le Service Public d'Orientation en région PACA reposera sur la labellisation des organismes de services publics (CIO, Pôle-Emploi, Mission Locale) ce qui suppose l'élaboration d'un accord-cadre régional. Le pilotage se fera de manière collégiale. Ces avancées ont été obtenues grâce à l'action de la FSU et du SNES pour le maintien de tous les CIO, le respect du statut et des conditions de travail, et grâce au formidable mouvement de juin que nous avons su initier et soutenir.

Preuve que l'action paie ! Mais restons vigilants...et déterminés !

Michèle Larroquette



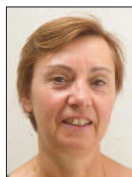
Lycée A. Briand - Gap Parents et personnels même combat

Les personnels ont pris conscience depuis de nombreuses années que la politique de réduction des moyens menée par le gouvernement nuit gravement à la qualité du service public d'éducation. Les agences de communication embauchées par Luc Chatel n'ont pas réussi à faire passer auprès des personnels "des vessies pour des lanternes". Mais, les tours de prestidigitateur de notre ministre ne leurrent même plus les parents-d'élèves.

Ainsi, au lycée A. Briand de Gap, les parents-d'élèves FCPE, PEEP et autonomes se battent, depuis le mois de février, aux côtés des personnels contre la DGH dévolue à notre établissement. Pour rentrer dans les contraintes imposées, le chef d'établissement a notamment fait le choix de supprimer les dédoublements en classe de Seconde en Histoire-Géographie, en Mathématiques, en Anglais et même en Sciences Physiques et Chimie !

Malgré ce front uni le Rectorat a fait la sourde oreille. Ceci n'a nullement entamé notre détermination commune. Rendez-vous est pris avec les parents à la rentrée pour continuer notre combat dans l'intérêt de nos élèves.

Magali Bailleul-Vautrin - S1 Lycée A. Briand



Coin joli et Les Prêcheurs Action et mobilisation efficaces

Les collèges Coin-Joli à Marseille et Les Prêcheurs à Aix ne fermeront pas à la rentrée 2012 comme cela avait été annoncé dans un courrier du Conseil Général des Bouches-du-Rhône reçu début juin. Par un communiqué du 12/7/2011, le Conseil Général renonce à ces fermetures.

Celle du collège Coin Joli est suspendue *sine die*, la sectorisation sera même revue dans le processus de renforcement de la mixité sociale déjà engagé. Le collège des Prêcheurs a été jugé vétuste et inadapté aux démarches pédagogiques mais sa fermeture n'interviendra qu'en 2014 à la livraison du collège de Luynes (quartier sud d'Aix-en Provence).

Cette décision est le fruit d'un mois d'actions et de discussions avec le Conseil général et L'Inspection Académique. A l'heure où le gouvernement reste sourd à nos revendications, il est heureux de voir que les partenaires soucieux du service public sont capables d'engager un dialogue social s'appuyant sur l'action collective des personnels.

Dans un autre registre, il faut aussi saluer le résultat de l'action menée par le collèges de Châteauneuf-les-Martigues qui ont su faire la démonstration à l'administration des dysfonctionnements internes graves pour les personnels et les élèves.

A chaque fois, la section départementale a su être aux côtés des collègues pour organiser l'action et accompagner toutes leurs démarches. Elle se félicite de ces résultats qui montrent que l'action collective est déterminante.

Michèle Garnier-Potoudis



Le SNES Partout dès la prérentrée

Le SNES réunit ses militants d'établissement dès le jeudi 1er septembre à 9 h à la Bourse du travail de Marseille pour préparer la rentrée. Nous aurons en effet dès la prérentrée à gérer les conséquences des suppressions de postes qui s'accumulent depuis 2003 (-10% alors que les effectifs d'élèves sont à - 5%). Surcharge de travail, heures supplémentaires imposées, aberrations pédagogiques dans les services, compléments de service, absences de professeurs, manque de remplaçants... On sait que l'administration est devenue experte dans les acrobaties permettant de masquer les carences au cours des premiers jours, mais les effets se font sentir rapidement.

En lycée, c'est la complexification des dispositifs pédagogiques et des services qui devrait gripper la rentrée du fait de la montée de la réforme en Première. En collège, si les établissements CLAIR feront la une du fait de leur saut dans la déréglementation, tous les établissements seront confrontés à l'imposition du livret de compétences.

De sérieuses discussions professionnelles sont à mener autour du cahier de texte électronique, qui pose de vraies questions en terme de contrôle de notre travail par la hiérarchie et par les parents. L'accueil entre pairs des jeunes lauréats des concours doit être pour nous l'occasion d'apporter tout notre soutien à nos jeunes collègues victimes de la suppression des dispositifs de formation professionnelle.

Au-delà, ce sont bien entendu les projets éducatifs que ne manqueront pas d'avancer les candidats aux élections politiques qui impliqueront une expression forte de la profession : le projet de confier le pilotage de notre évaluation pédagogique au chef d'établissement sera rapidement au cœur des débats, avec à la clef un pouvoir accru sur notre avancement et nos carrières, sur nos affectations, en attendant la rémunération au mérite.

Les grands partis politiques annoncent leur intention d'ouvrir le débat sur nos obligations de service et notre temps de travail. La réduction des vacances scolaires pourraient ainsi se traduire, sans compensation financière et sans réduction des maxima hebdomadaires, par plus d'heures et plus d'élèves par professeur. Notre intervention est nécessaire.

Les enjeux pourraient également se cristalliser autour de la conception du collège et de l'écartèlement du second degré entre "Ecole du socle" et "continuum universitaire bac-3 / bac +3".

Dans ce contexte, le SNES reste le lieu de rassemblement et d'expression de la profession. Il importe que chacun pose dès la pré-rentrée un premier acte militant fort : celui de la syndicalisation au SNES. Dans les AG de pré-rentrée et les heures syndicales d'information du mois de septembre, organisons-nous pour frapper un grand coup lors de la grève unitaire du mardi 27 septembre et pour assurer un succès électoral

aux listes du SNES et de la FSU à l'occasion des élections professionnelles qui se dérouleront de façon électronique du 13 au 20 octobre 2011.

Laurent Tramoni



La culture Service public

Atravers l'idée d'un "théâtre, service public" ou d'un "théâtre populaire", Jean Vilar, fondateur du festival d'Avignon et directeur du Théâtre National populaire, pose une question essentielle : "*le théâtre, pour qui ?*", à laquelle il répond : "*pour tous*", à commencer par les plus défavorisés, les plus démunis. Ce théâtre populaire refuse la démagogie et le populisme, il est exigeant et s'appuie avant tout sur les grandes œuvres du répertoire classique et contemporain qu'il rend accessibles à tous.

La culture, pour qui ? L'école doit répondre : tous. Les classes à PAC (projet artistique et culturel) et les classes à horaires aménagés, en collège, les options artistiques au lycée, par exemple, ont ce souci d'offrir aux élèves un accès au théâtre, à la danse, au cinéma, aux arts plastiques, à la musique, ... Ces projets et options permettent aux élèves d'avoir une pratique artistique, de rencontrer des professionnels et de travailler avec eux, d'aller voir des spectacles, des films, des expositions. Les enseignants et les comédiens, chorégraphes, danseurs, réalisateurs, ... qui interviennent dans les classes partagent le même souci de faire découvrir et apprécier leur art dans le cadre d'un travail exigeant. Grâce à ces enseignements de nombreux élèves ont accès à un univers qu'ils pensaient réservé à une élite. Ils s'approprient ce patrimoine et cela facilite souvent leur réussite scolaire.

Mais ces classes et options artistiques sont peu nombreuses et souvent menacées car trop onéreuses. Pour le SNES-FSU, il est essentiel de les défendre et de les développer pour que l'école garantissent à tous l'accès à la culture.

Marion Chopinet et Stéphane Rio

Révolte sociale?

Depuis 2008, la crise systémique, venue de la finance, n'en finit pas de faire des ravages dans l'économie réelle. Alors que la Grèce s'enfonce dans la récession sous le coup des remèdes de cheval que lui administrent l'Union Européenne et le FMI, l'Espagne et l'Italie sont elles aussi victimes de ceux qui spéculent sur un éventuel défaut de paiement. Dans la plupart des pays d'Europe, à force de plans de soutien au système bancaire et de plans anti-crise, les dettes privées se sont muées en dettes publiques et les Etats sont sommés de couper dans les dépenses publiques par ceux-là même qui ont profité et tirent encore profit de la financiarisation de l'économie. En l'absence de politique monétaire européenne, dans un contexte de dumping fiscal, avec des économies nationales dont les intérêts sont divergents, on voit mal comment les gouvernements nationaux et les institutions européennes pourraient s'extraire de ce cercle vicieux, et ce alors que l'économie américaine donne des signes de

faiblesse.

Lors de la rentrée 2010, ces mêmes logiques ont présidé à une réforme des retraites qui place la France parmi les pays européens où les reculs ont été les plus rudes (âge légal et durée de cotisation). Un an plus tard, le gouvernement prépare de nouvelles mesures amères aux salariés, aux fonctionnaires qui émargent au budget de l'Etat. Poursuite des suppressions de postes de fonctionnaires, de la RGPP, gel des salaires et hausse des cotisations, pouvoir d'achat en net recul... Premier budget de l'Etat, l'Education Nationale peut s'attendre à de nouveaux coups : évaluation, temps de travail, rémunérations... Nous y reviendrons.

Dans ce contexte, tout peut advenir, y compris le pire, comme on l'a vu en Angleterre. Tout peut advenir, et ceux qui pensent qu'il suffirait de patienter jusqu'au 22 avril 2012 risquent de sérieuses déconvenues.

Dans ce contexte, tout peut advenir, y compris un sursaut démocratique et

citoyen de premier plan qui impose enfin les intérêts des populations. C'est dans cet esprit combatif que le SNES entend s'inscrire, afin d'aboutir à une réelle alternative. Les objectifs en seraient de modifier la fiscalité afin de répartir les richesses et financer les dépenses publiques utiles à la population, de réduire les inégalités et de lutter contre le chômage et la ghettoïsation de notre société.

Si les échéances politiques de la fin de l'année scolaire, présidentielles et législatives, sont des rendez-vous essentiels pour la Nation, le mouvement social doit sans attendre être à l'initiative pour imposer les aspirations populaires dans le débat public et arracher des améliorations concrètes. C'est le sens de la grève unitaire dans l'Education Nationale du 27 septembre, c'est le sens de l'adhésion syndicale et des votes SNES et FSU lors des élections professionnelles du 13 au 20 octobre.

L.T.



Séverine Vernet
Professeur
de Lettres Modernes
depuis 10 ans
Collège Jacques Prévert
(Ambition Réussite et
ECLAIR)
Marseille 13^{ème}



Catherine Sarlat
Professeur
de Lettres Modernes
Depuis 34 ans
Collège Jacques Prévert
(Ambition Réussite et
ECLAIR)
Marseille 13^{ème}



Rodolphe Pourrade
Professeur
d'histoire-géographie
TZR depuis 6 ans
Lycée Duby
(Lycée international)
Luynes

**Propos recueillis par
Caroline Chevé**



Le service public,
on l'aime, on le défend

Notre profession est dans la tourmente. L'échec scolaire, dont nous sommes les premiers désordonnés, incohérents, sans aucune concertation des professionnels. Les recettes des entreprises, ont fait irruption dans nos établissements au mépris de la sérénité et de la qualité. Le service public sert d'alibi à des régressions importantes, réduction du nombre d'heure d'enseignement à l'heure prêt et multiplication des postes à cheval au mépris des besoins. Pourtant ce ne sont que des économies de bout de chandelle, qui un jour où l'autre elle applique à marche forcée des recettes, des normes internationales sans se soucier de la réalité. Parlons donc de ce qui se passe dans notre travail, au présent. Ce dossier est le résultat d'entretiens croisés entre collègues de différentes disciplines. Nous nous sommes cette fois-ci centrés davantage sur le service public. Le prochain entretien confrontera un professeur principal à un professeur de lettres.

Quelles sont les principales sources de satisfaction que tu rencontres dans l'exercice de ton métier ?

ANNIE : On a beau être dans un collège sans histoire, tous les élèves n'ont pas un accès égal à la connaissance et à la culture: l'essentiel est donc dans la transmission des savoirs. La politique de l'établissement pour le latin et le grec n'est pas du tout élitiste (j'y veille!) car je pense que ces matières réputées difficiles - voire bourgeoises...- doivent profiter à tous, surtout à ceux qui n'y sont pas préparés par leur milieu.

CATHERINE : Dans un collège très défavorisé comme le mien, je trouve très émouvant de voir les élèves écrire et chercher les mots justes. L'absence de dialogue dans les familles rend l'élaboration de phrases construites et articulées très difficiles. Les plus en difficulté ne questionnent pas les mots : ils les apprennent comme un magma sonore. Il faudrait que les prises de parole des élèves soient l'objet de pratiques régulières avec travail sur la voix, sur le corps, mais cela demande du temps.

JEAN JOSE : Un souvenir me vient, celui de cette jeune fille, très faible en français, très réticente à l'égard de tout ce qui est scolaire, après la lecture et l'étude des Passantes d'Antoine Pol le regard noyé dans je ne sais quel lointain : "Oh m'sieur, c'est trop vrai ce qu'il dit le poète !" Ou encore cet élève de Première d'Adapt STI après la lecture de La Bête Humaine, "du suspense, du crime, du sexe, de la politique, il y a tout là-dedans, oh !" Quand ils ne se demandent plus si c'est "vieux" ou pas, on a gagné.

SEVERINE : Je pense aussi au travail en équipe dans la réalisation de projets transdisciplinaires dans lesquels je vois des élèves très motivés et intéressés s'ouvrir à la culture. Mais ce travail se fait surtout sur le temps libre et ce n'est pas toujours facile de trouver des espaces de discussion et des moments de préparation collective.

Qu'est-ce qui t'empêche au quotidien d'exercer ton métier comme tu le voudrais ?

RODOLPHE : Le manque de temps : s'entretenir avec les élèves devient impossible quand on est prof principal d'une classe à 35. Et les délais pour remplir les fiches d'orientation sont toujours plus brefs. Les programmes sont plus lourds et le volume horaire se réduit. Cela conduit inévitablement à être constamment "sur la brèche", en tension. Et je ne parle pas des collègues qui sont sur deux ou trois établissements.

SEVERINE : Le manque de temps ne concerne pas seulement l'enseignant mais en premier lieu l'élève lui-même : on ne peut pas se permettre le luxe de le laisser tâtonner, revenir sur ses erreurs, revenir à plusieurs reprises sur une notion vue. C'est pourtant essentiel. La diminution des horaires d'enseignement au fil des ans, la disparition progressive des demi-groupes : faire tenir dans le temps imparti l'ambition de mener un enseignement riche, varié et véritablement assimilé par tous est une gageure.

JEAN JOSE : Quelques décennies de politiques scolaires régressives et incohérentes : incohérence des réductions d'horaires, en particulier pour ce qui concerne la maîtrise de la langue orale et écrite (une association pédagogique a calculé qu'entre les années 70 et les années 90 un élève a perdu une année entière de français entre le CP et la Troisième !), surtout quand ces réductions constantes accompagnent des oscillations permanentes dans les programmes, tout en perdant la notion du temps nécessaire à l'acquisition progressive de certaines connaissances.

Qu'est-ce qui selon toi fait principalement obstacle à la réussite des élèves ?

FANNY : Quelques pistes : leur disponibilité en classe (certains sont perturbés par la situation sociale désastreuse de leur famille), le sentiment d'inutilité de l'école et donc leur manque de motivation et de travail, les lacunes accumulées et mal traitées (passage dans la classe supérieure au bénéfice de l'âge), des difficultés de type dyslexie non diagnostiquées et pour lesquelles nous ne recevons aucune formation.

ANNIE : L'école subit la "concurrence" d'Internet, des jeux, de la télé, tout ce qui nuit à la

**"Je pourrais
reformuler
ça autrement
laissez-nous
travailler"**

conce
élèves
plicati
temps
paren

JEAN
me : l
dans l
consa
sont e
enten

Après
des b

ANNIE
devra
pas si
rielle

SEVER
deme
dats d
l'évalu

JEAN

S'il f
pour

ANNIE

SEVER
effect

RODO
de ré

CATH
forma

FANN
devra

JEAN
conce
jectifs
laisse

...les premiers à nous alarmer, est instrumentalisé pour promouvoir des changements
des recettes du management, pourtant aujourd'hui remis en question au sein même des
sérénité et de la cohésion nécessaires à l'exercice de nos métiers. L'état des finances
d'heure d'enseignement pour les élèves, augmentation du nombre d'élèves par classe,
ou mépris des conditions d'étude des élèves, et surtout des plus démunis.
...où l'autre coûteront cher à la nation. La tourmente est essentiellement idéologique,
les sans se soucier du réel, celui de la classe, celui de l'élève, celui du professeur.
travail, au plus près du réel, et de ce qu'il faut changer.
...disciplines, de différentes générations et de différents types d'établissement.
...davantage sur les aspects généraux du métier.
...ontera un panel plus large de disciplines.

concentration (en cours) et au travail personnel des élèves. Il est exceptionnel que tous les
élèves aient fait le travail demandé...S'il faut s'adapter, la solution pourrait être la multi-
plication des groupes réduits, des "études" encadrées et obligatoires. La diminution du
temps de présence et des horaires de cours pour les élèves favorisent ceux qui ont "les
parents derrière" et laissent les autres de côté.

JEAN JOSE : Je dirais que c'est l'inculture programmée par le mode de vie où on les enferme : le culte de l'immédiat. Le temps nécessaire à la concentration, le choix, y compris dans le jeu, d'une tâche qu'on mène jusqu'au bout quel que soit le temps qu'on doit y consacrer, juste parce qu'on l'a décidé, sont des aspects essentiels du jeu que les enfants sont empêchés de découvrir. Cela se retrouve dans toutes les classes sociales, mais bien entendu ce sont les enfants des classes populaires qui paient le prix fort.

Après plusieurs années d'exercice, identifies-tu des besoins particuliers en formation initiale ou continue ?

ANNIE : Vaste sujet puisque ni l'une ni l'autre n'existent plus...La formation continue ne devrait pas être un droit mais un devoir : être concepteur de son enseignement ne doit pas signifier réinventer l'eau chaude seul dans son établissement à chaque lubie ministérielle ou à chaque évolution technologique !

CATHERINE : Elle pourrait aussi permettre de connaître les travaux des chercheurs comme Goigoux (1) pour aider au questionnement sur les textes, Boimare (2) sur les enfants "empêchés de penser" et l'ouverture extraordinaire que permet l'enseignement des textes anciens aux élèves en grande difficulté, ou encore de Bonnéry (3) sur la difficulté scolaire.

FANNY : Finalement, les stages qui m'ont le plus apporté sont les stages syndicaux (sur le fonctionnement d'un établissement, sur le métier, la difficulté scolaire...) et un travail d'une année dans mon établissement avec une psychologue (avec analyse de pratique...). La formation continue institutionnelle est malheureusement très pauvre, alors que les besoins sont nombreux, en mathématiques, en didactique...

SEVERINE : En plus formations proposées se contentent le plus souvent de nous mettre en demeure d'appliquer les instructions officielles, de nous inciter à être de bons petits soldats du socle commun et du livret de compétences : je ne fais pas ce métier par passion de l'évaluation et pour cocher des cases !

JEAN JOSE : Il faut défendre bec et ongles la plus haute culture disciplinaire possible.

S'il fallait déterminer quelques priorités absolues pour la rentrée prochaine que proposerais-tu ?

ANNIE : Il faut rendre TOUS les moyens retirés depuis 5 ans !

SEVERINE : La priorité absolue dans un établissement comme le nôtre c'est de travailler en effectifs réduits.

RODOLPHE : Ajourner la réforme du lycée en cours tant que l'on n'aura pas eu l'occasion de réfléchir collectivement au devenir du bac.

CATHERINE : Des concertations régulières prises sur le temps de travail et une véritable formation des nouveaux profs.

FANNY : Oui mais en intégrant le CPE, l'infirmière, l'assistante sociale et le CO-Psy qui devraient être à temps plein dans les établissements, en ZEP en tout cas.

JEAN JOSE : Et redonner de l'espace pour notre bizarre métier de fonctionnaires-artisans, concepteurs de notre cours, de notre progression, de notre évaluation, en fonction d'objectifs de connaissance définis nationalement. Je pourrais reformuler tout ça autrement : laissez-nous travailler !



Annie Sandamiani
Professeur
de lettres classiques
Depuis 20 ans
Collège Savary
(catégorie 5)
Istres



Fanny Tailleur
Professeur
de mathématiques
depuis 7 ans
Collège Vallon des Pins
(Ambition Réussite et ECLAIR)
Marseille 14^{ème}



Jean-José Mesguen
Professeur
de lettres modernes
Depuis 36 ans
Lycée Saint Exupéry
(ZEP)
Marseille 15^{ème}

(1) Surmonter les ratés de l'apprentissage de la lecture à l'école et au collège de R. Goigoux et E. Nonnon (Eds), Repères, n° 35, 2007.

(2) Ces enfants empêchés de penser, S. Boimare et S. Socquet-Juglard, 2008

(3) Comprendre l'échec scolaire : Elèves en difficultés et dispositifs pédagogiques, S. Bonnery, 2007



Le service public,
on l'aime, on le défend

TZR

Bilan de la phase d'ajustement de juillet



Cette première phase a donné lieu à une baisse du nombre des temps pleins proposés, en raison d'un faible nombre de BMP remontés par les établissements, dans l'attente de derniers changements visant à une gestion à l'heure près, et de supports réservés aux stagiaires.

Toutefois, les conditions dans lesquelles les supports ont été attribués sont meilleures que l'an passé : pas de hors zone, pas de support à moins de 15h, les sous-services ne seront pas augmentés s'ils se font sur communes non limitrophes ou trois établissements, ce qui revient à intégrer dans les supports les heures de décharges dûes et trop souvent remises en cause.

Si vous avez alors un service de 18h et que vous exercez dans des conditions qui vous donnent droit à ces heures de décharge, assurez-vous qu'elles vous sont payées en HSA ou faites, en cas de besoin et avec l'aide du SNES, un recours gracieux.

Sandra Weisz

Rendez-vous le mardi 30 août pour l'Assemblée Générale des non-titulaires de 14h00 à 17h00 à la Bourse du Travail à Marseille.

Affectation des non titulaires

Une rentrée sous contrôle !



Notre Rectorat serait-il dans le déni des avancées obtenues par la FSU pour les non titulaires au Ministère ? Alors que les organisations syndicales ont voté à l'unanimité le vœu de la FSU demandant aux Recteurs d'assurer le réemploi de tous et d'abroger la vacatation, nos élus ont dû s'opposer à l'examen d'un cas de licenciement soumis hors délai, et ont découvert la "disparition" de demandeurs à fort barème, qui ont dû être inscrits à la main lors de l'annonce de leur affectation... Un problème "informatique" qui aurait pu léser des futurs CDI ou postulants à la RAEP, sans notre vigilance. Si les contractuels des disciplines déficitaires professionnelles ont été affectés, beaucoup sont en attente, et certains pâtiront certainement de la réforme des lycées. Or, le réemploi, dès cette rentrée, constitue plus que jamais un enjeu crucial.

Jocelyne François et Marie-Françoise Verdy



Stagiaires "la mal-formation"

Si l'on dresse un rapide bilan de la réforme de la formation des enseignants et de la mastérisation mise en place à la rentrée 2010, le constat d'échec est flagrant : tandis que les étudiants de master 2 s'acharnaient à passer leur concours, suivre une formation théorique sans aucune pratique comparative et valider leur master, les stagiaires passaient des nuits blanches à préparer leurs cours et se désespéraient souvent de conseils théoriques trop tardifs ou inadaptés à leurs besoins.

Au terme de presque deux trimestres de dénonciation syndicale et médiatique, le président Sarkozy déclarait en janvier 2011 qu'il ne fallait *"pas avoir peur de reconnaître qu'il faut améliorer notre système"* et évoquait son *"souci de mettre devant les enfants des professeurs mieux formés."*

Rentrée 2011, quoi de neuf ? Rien. Tout au plus quelques ajustements académiques pour résorber les dysfonctionnements de la rentrée 2010. Aucun cadrage national de la formation des enseignants ni d'allègement des heures de cours pour favoriser l'aller retour entre théorie et pratique ainsi que le recul nécessaire sur l'exercice du métier.

Le SNES, par l'intermédiaire de ses militants mais aussi de ses syndiqués, sera présent aux côtés des stagiaires dès leur prérentrée fin août et s'engagera comme l'année précédente pour les informer et les défendre face aux difficultés qui les attendent tout au long de l'année scolaire.

Mathilde Freu



CPE

Une rentrée sous haute surveillance

La rentrée 2011 s'annonce difficile dans tous les établissements et pour tous les personnels (pressions sur les missions, alourdissement des tâches...). Les CPE, qui sont souvent les premiers à ressentir les effets de ces politiques délétères en matière d'éducation, en seront d'autant plus le réceptacle des tensions, aussi bien au niveau des élèves, qu'au niveau des différents acteurs de la communauté éducative (parents, chef d'établissement, collègues...).

Par ailleurs, la généralisation du nouveau protocole d'inspection (voir site : <http://www.aix.snes.edu/spip.php?article1322>) ne semble pas aller dans le sens de la reconnaissance et de la valorisation de notre fonction.

En effet, nous sommes très critiques sur le détail des items proposés qui valorisent la mise en œuvre des réformes actuelles, très contestées, au détriment du cœur de métier que sont la relation éducative, le suivi individuel et collectif, le travail en équipes pédagogiques et éducatives.

En plus de tout cela, notre catégorie, et spécifiquement dans notre académie, va être au centre de l'actualité. En effet, l'administration nous a d'ores-et-déjà annoncé, la probable refonte du système de notation ainsi que celle de l'accession à la hors classe dès la fin des élections professionnelles. L'enjeu est donc de taille pour les CPE, et il va sans dire que seul un syndicat extrêmement fort et majoritaire, est à même de défendre les intérêts individuels et collectifs des collègues !

Carole Samouiller et Mohamed Atia



Des surveillants Pour les vies scolaires !

En septembre, de nombreux établissements vont recruter des surveillants pour assurer des missions essentielles d'accueil, de suivi et d'accompagnement de nos élèves : gestion des absences, surveillance des couloirs, des récréations, de la cantine, aide aux devoirs... Or, cette année, les collèges et lycées de notre académie vont devoir faire face à une pénurie de personnels sans précédent. Après la diminution des postes d'assistants d'éducation en juin 2010, c'est au tour des contrats aidés et des postes de médiateurs d'être supprimés en 2011.

Dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes, les inspections académiques se livrent à des redéploiements d'AED et d'AVS en reprenant, par exemple, ce qui avait été octroyé aux écoles ou en puisant dans la réserve de remplacements. Le manque dramatique de personnels a ainsi conduit de nombreux collèges à se mobiliser l'an dernier. En réponse à ces mobilisations, l'administration a décidé, outre le redéploiement, de globaliser les enveloppes d'AED et d'assistants pédagogiques.

Désormais, les chefs d'établissement affecteront les personnels sur les missions qu'ils souhaitent : la priorité sera donc donnée à la sécurité des élèves et ce sont les missions à caractère pédagogique qui vont tendre à disparaître, ainsi qu'une partie des moyens attribués aux collèges Ambition Réussite, qui étaient dotés en Assistants Pédagogiques.

Cette année encore la lutte devra continuer pour imposer l'augmentation du nombre de postes !

Séverine Vernet



Bilan du mouvement intra 2011

Les engrenages se grippent

Le mouvement 2011 a été marqué par divers blocages directement issus de la politique menée en matière d'éducation. Tout d'abord la réforme de la formation qui a conduit (outre la suppression de toute réelle formation) à une diminution de l'offre des postes vacants, puisqu'une part est réservée aux stagiaires. Leur nombre grandissant par rapport à l'an passé, près de quatre cents à accueillir dans notre académie, les engagements du rectorat sont impossibles à tenir.

En effet la rotation annoncée de ces postes réservés, le plus souvent très convoités, n'a pas été respectée dans bien des établissements. Il en va de même pour certains compléments de service qui sont consécutifs de l'arrivée d'un stagiaire dans une discipline.

Mêmes conséquences en ce qui concerne le dispositif ECLAIR, nouveau fer de lance de l'éducation prioritaire, qui a pour seul mérite de conjuguer abandon des ambitions pour les élèves et recrutement de tous les personnels par le chef d'établissement. Voilà soixante-quatre postes soustraits du mouvement dans les huit collèges expérimentaux de l'académie, autant de mutations non réalisées. Cela va même plus loin : ce dispositif diminue les chances de mutation des collègues se trouvant en postes dans ces établissements.

En effet, l'une des techniques du mouvement, l'intra départementale ou l'intra commune, consiste à attribuer le poste d'un non muté à un collègue qui arrive en vœu départemental ou commune, permettant par là une mutation supplémentaire. De fait le blocage potentiel de ces postes empêche les collègues de ces établissements de bénéficier de cette technique, et amenuise encore davantage leurs chances de mutation !

L'an prochain ce dispositif va être étendu à l'ensemble des établissements ECLAIR, passant de huit collèges à vingt-six. On peut alors imaginer le nombre de postes bloqués avoisinant les deux cents.

Le SNES, porteur d'une toute autre conception de l'éducation prioritaire, réitérera l'an prochain sa demande de "dé-profilage" de ces postes vacants pour les réinjecter dans le mouvement.

Julien Weisz



Harcèlement moral

Réponse collective

La diffusion de la culture managériale et l'accroissement des prérogatives des chefs d'établissement s'accompagnent d'excès de zèle de la part de certains individus, excès bien connus dans les entreprises privées sous le terme de "harcèlement moral". Avec la foi du converti et la maladresse du débutant, tel ou tel "patron" confond management et autoritarisme. Orgon, Chateaufort, Campagne Alleman, service d'information et d'orientation ... les cas commencent à être connus. Et c'est tant mieux car, bien souvent, la première difficulté consiste à briser l'omertà et à ouvrir le débat collectif qui permettra d'aboutir au diagnostic adéquat. C'est le principal obstacle auquel se heurte l'action syndicale et nous appelons nos représentants syndicaux ou les collègues qui pensent être confrontés au harcèlement moral, à entrer en contact avec la section académique.

La riposte syndicale peut alors prendre diverses formes. Bien entendu, la cohésion des équipes, la solidarité avec les collègues pris à parti et les réponses collectives sont essentielles. Elles permettent de tenir, de soutenir les collègues et de rendre le problème apparent et incontournable. Car l'administration de l'Education Nationale se distingue d'abord par son déni du harcèlement et par ses tergiversations. Dans les cas sus-cités, ténacité et implication au plus haut niveau du SNES ont été nécessaires pour contraindre inspections académiques et rectorat à ouvrir les dossiers. Quant aux inspecteurs pédagogiques, il est toujours bien plus commode de renvoyer la faute sur les personnels.

La doctrine du SNES à cet égard est claire : notre syndicat fait tout ce qui est possible pour que ces dysfonctionnements soient traités dans le cadre administratif, tout en protégeant la santé et l'intégrité des collègues victimes de faits de harcèlement. C'est par exemple la stratégie qui a été la nôtre au Collège de Chateaufort-Les-Martigues et qui a permis d'aboutir à un plan de sortie de crise, osons l'espérer, concerté avec le Recteur et le Secrétariat Général du rectorat. Dans le même temps, nous préparons avec notre cabinet d'avocats à Marseille et avec la cellule juridique du SNES national des plaintes au pénal le cas échéant. C'est ainsi par exemple que le harcèlement moral a été reconnu et condamné en cours d'année dernière dans un collège de Marseille pour lequel la démarche interne à l'Education Nationale avait échoué.

Harcèlement moral : ne restez pas isolé, parlez-en avec vos collègues, avec les militants du SNES ! Ensemble, mettons fin à ce fléau.

Laurent Tramoni

Hors-classe des certifiés 2011

Bilan

Les 358 promotions (pour 5070 promouvables) ont été réparties comme suit : 231 du 11^{ème} échelon, 122 du 10^{ème} et 5 du 9^{ème}. L'augmentation de la part de 10^{ème} échelon et l'entrée de 9^{ème} parmi les promus s'explique : les campagnes précédentes avaient permis la promotion de la plupart des 11^{ème} échelon, la proportion de 11^{ème} parmi les promouvables est donc devenue faible.

La bataille menée par le SNES sur le barème académique a porté ses fruits. Les évolutions de barème ne viennent pas bouleverser la promotion des fins de carrière puisque les trois quarts des 11^{ème} échelon ont été promus.

Les problèmes rencontrés par les collègues sur la non prise en compte de leur diplôme de maîtrise (comptant pour six points dans le nouveau barème) ont pu être résolus dans le cas où la rectification permettait de les promouvoir. Nous avons obtenu du rectorat la mise en place d'une liste complémentaire de sorte que si des collègues promus partent à la retraite avant de pouvoir bénéficier de la hors classe (certains y sont contraints comme les mères de trois enfants tombant sous le coup de la réforme), la promotion soit automatiquement donnée au premier non promu. Ce dispositif a permis de ne pas aller en dessous des 358 promotions.

Ce sont des acquis, ils ont permis cette année encore d'assurer l'équité entre les collègues face à la promotion d'un "mérite" souvent arbitraire, en vogue dans le management d'aujourd'hui. Mais ce n'est pas suffisant : le SNES revendique la reconstruction d'une carrière en 11 échelons intégrant la hors classe afin que celle-ci soit un débouché de carrière pour tous.

C'est ce que nous porterons, tout en continuant dans l'immédiat de veiller au maintien d'un barème équitable et favorable au plus grand nombre possible de collègues.

J.W.



Elections professionnelles

Sans conteste, ce sont les votes SNES et FSU !

Du 13 au 20 octobre, je vote électronique

A lors que les fonctionnaires et l'éducation se retrouvent au cœur des enjeux en cette période d'austérité et de fuite en avant libérale, nos professions ont besoin de se rassembler, de s'unir et de s'exprimer d'une seule voix dans le débat public.

Le SNES, pôle de résistance

Suppressions de postes, pouvoir d'achat, retraites, mises en concurrence, réformes pédagogiques rétrogrades, ... c'est le SNES, le syndicat majoritaire, avec la FSU, qui depuis au moins 4 ans symbolise la résistance du monde enseignant. En organisant, proposant, animant l'action dans la durée, le SNES et la FSU ont contribué à ce que la profession soit perçue comme une pièce maîtresse dans le maintien des valeurs progressistes qui charpentent notre société : attachement à l'investissement éducatif, rôle des services publics, conception de l'Etat et du statut de fonctionnaire, partage des richesses et lutte contre les inégalités ... Certes, comme pour beaucoup d'autres salariés, nos luttes se sont heurtées à l'intransigeance et au jusqu'au-boutisme du pouvoir politique. Chacun mesure au quotidien les conséquences des reculs imposés par le pouvoir : retraites, pouvoir d'achat, recrutements, formations, réformes ... Mais nos luttes, nos analyses et nos propositions recueillent aujourd'hui l'assentiment d'une large majorité de l'opinion publique qui considère avec nous que les politiques éducatives doivent radicalement être modifiées.

Pour des projets ambitieux

A la veille d'échéances politiques majeures, au cours desquelles ne manqueront pas d'être abordées des thématiques

qui influenceront fortement sur notre activité professionnelle au cours des années à venir (évaluation, services, emploi, place et missions du collège, orientation ...), les élections professionnelles qui se dérouleront dans toute la fonction publique de façon électronique du jeudi 13 au jeudi 20 octobre seront l'occasion de renforcer le syndicalisme de lutte et de proposition, le syndicalisme de transformation sociale que le SNES et la FSU représentent. Elles seront l'occasion d'imposer dans le débat public des propositions ambitieuses pour nos métiers et pour le service public d'éducation.

Plusieurs votes cruciaux

Du 13 au 20 octobre, depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet, vous aurez plusieurs votes à effectuer : ce sont bien entendu les votes pour les commissions paritaires (CAP, CCP) qui vous permettront d'élire vos représentants auprès de l'administration pour le suivi de chacun des actes de votre carrière. Nouveauté importante cette année : vous aurez en outre à élire vos représentants auprès du Recteur et du Ministre qui siègeront au sein des Comités Techniques Académiques et Ministériels pour négocier l'organisation des services, l'offre de formation et l'implantation des postes ou bien les aspects collectifs de la gestion des personnels.

On l'aura compris, l'heure n'est pas aux atermoiements et à l'éparpillement : en octobre 2011, aucune voix ne doit manquer au SNES et à la FSU. C'est le choix de la profession.

Laurent Tramoni

SNES AIX - MARSEILLE N° 334 - Aout 2011

Publication du SNES Aix-Marseille

12, place du Général-de-Gaulle - 13001 Marseille - Tél. 04.91.13.62.80 - Fax 04.91.13.62.83

Directeur de publication : L. TRAMONI - Photos : N. Baggioni-Lopez - M. Freu - G. Chevé

Imprimerie SEILPCA - 19, cours d'Estienne-d'Orves - 13001 Marseille - Tél. 04.91.57.75.00

Périodique inscrit CPPAP 0215 S 05476 - Dépôt légal : 11 mars 2011 - ISSN 0395-384 X

Tiré à 6 500 exemplaires - Prix : 2 € - Imprimé sur papier certifié PEFC (forêts gérées de façon durable)

02/11



MA BANQUE EST DIFFÉRENTE, CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.

Le Crédit Mutuel Enseignant est une banque coopérative. Ce que ça change ? C'est une banque qui appartient à ses clients-sociétaires, tous issus de l'Education nationale, de la Recherche, de la Culture et des Sports : ceux-ci peuvent participer au fonctionnement de leur CME en votant aux Assemblées générales. Ils élisent leurs représentants au Conseil d'administration suivant le principe : "une personne, une voix". C'est donc à ses clients que le Crédit Mutuel Enseignant rend des comptes, et non à des actionnaires.

UNE BANQUE CRÉÉE PAR SES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel
Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT AIX-MARSEILLE

MARSEILLE : TEL. : 0820 025 649*

65, LA CANEBIERE - 13001 MARSEILLE
COURRIEL : CME13@CREDITMUTUEL.FR

AIX EN PROVENCE : TEL. : 0820 300 185*

6, PLACE JEANNE D'ARC - 13100 AIX EN PROVENCE
COURRIEL : CME13AIX@CREDITMUTUEL.FR

* 0,12 € TTC/min.